Liste Sannois à vivre

À Sannois, les habitants attendent toujours la baisse des impôts promise. En revanche, les tarifs augmentent et les indemnités des élus aussi.

Le pouvoir d’achat ne se décide pas seulement au niveau de l’État. Il se joue aussi dans les choix du conseil municipal.

Six mois après les élections, la baisse des impôts locaux annoncée pendant la campagne se fait toujours attendre, tandis que plusieurs tarifs municipaux ont augmenté.

Maison des loisirs et des arts, périscolaire, CCAS ou ateliers seniors : ces hausses s’additionnent et pèsent sur les budgets. Certains ateliers seniors ont même vu leur tarif tripler, y compris l’atelier de prévention des chutes.

Derrière chaque hausse, même modeste, il y a un budget familial à équilibrer. Dans le même temps, les indemnités des élus ont augmenté de près de 15 % lors du conseil municipal de septembre 2026.

Après les promesses de campagne de M. Ponchel, la réalité se mesure aux décisions prises. **Le pouvoir d’achat ne doit pas se limiter à une vaine promesse.**

Célia JACQUET-LÉGER
Conseillère municipale